

**Question écrite concernant le maintien
de la desserte par les transports en commun
des rues Val Fassotte, du bois, de la station et avenue Jardin Ecole**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Monsieur le Président du CPAS,

Dans un communiqué de presse datant du 3 janvier 2013, vous faisiez part du refus de la société TEC Liège-Verviers concernant le maintien de la desserte des rues du Val Fassotte, du Bois, de la Station et Avenue Jardin Ecole. Cette desserte est en effet la déviation empruntée suite aux travaux interminables rue Pisseroule.

Comme mentionné dans votre communiqué, cette desserte s'effectue « à la grande satisfaction des habitants et des visiteurs de la Maison du retraite du Couquemont ». Nous rajouterions également à la grande satisfaction des commerçants du petit zoning (Hubo, Pronti, PG Vian Cash Carry,...), des footballeurs du Stade dionais, des allocataires CPAS ainsi que des usagers de la piscine.

L'argument avancé par la TEC justifiant son refus est compréhensible : assurer cette nouvelle desserte, c'est abandonner la rue Pisseroule plus densément peuplée que les environs de la desserte. Cet argument est compréhensible, mais pas infaillible.

Car en effet, la rue Pisseroule quand elle réouvrira sera empruntée par 2 ligne : la ligne 702 dans le sens Rechain-Stembert et la ligne 138 dans le sens Liège-Verviers. Or, ces deux bus, vu leurs fréquences, desserviront la même rue avec la même destination (Verviers) à quelques minutes d'intervalle. Est-ce bien raisonnable, rationnelle et efficace, en sachant que la demande pour des transports en commun de qualité ne fait que croître et les moyens rester constants. A défaut d'une solution plus structurelle, nous devons faire preuve de bonne gestion et de créativité afin d'assurer un service de qualité aux usagers.

C'est pourquoi nous réclamons que soit convoquée une réunion avec le TEC Liège-Verviers afin d'envisager les solutions suivantes à la réouverture de la rue Pisseroule:

- Maintien du 702 rue Pisseroule et passage du 138 par la desserte actuelle

- Maintien du 138 rue Pisseroule et passage du 702 par la desserte actuelle
- Maintien du 702 et du 138 rue Pisseroule, avec un passage par la desserte régulier (une fois par heure). Sorte d'itinéraire bis qui serait mentionné 702 Stembert via piscine.

Êtes-vous d'accord qu'une telle réflexion soit enclenchée avec la TEC?

Merci d'avance pour votre réponse.